

ARRÊTÉ N° ARR247-2026-EMPLOI

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-34 à 36, L.313-4 et L.311-2,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 43 et 44,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 20 déclarations.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des vacances d'emploi ».

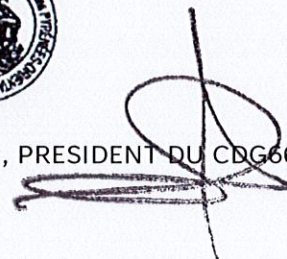
Visé par le contrôle de légalité le
20/08/2026

Fait à PERPIGNAN Cedex le 20/08/2026



Date de mise en ligne sur le site internet du CDG66: 20/08/2026

M ROBERT GARRABE , PRESIDENT DU CDG66



Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture.

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260820-ARR247-2026-EMP-AR
Date de télétransmission : 20/08/2026
Date de réception préfecture : 20/08/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V066260814000825001 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	14/08/2026	25/09/2026
26/107 Assistant-e de Service Social Insertion Logement F/H (Cadre d'emploi : Assistant Socio-Educatif/Spécialité Assistant-e de Service Social/Catégorie A/filière médico-sociale) Rattaché-e hiérarchiquement au Responsable de Service Insertion Logement, le-la candidat-e retenu-e sera chargé-e des missions suivantes : • Ecouter, informer, orienter les demandes d'accès aux droits et assurer l'accompagnement social personnalisé des personnes et des familles ; • Accueillir, évaluer, diagnostiquer, orienter et traiter la demande ; • Assurer la prévention des expulsions ; • Traiter les demandes d'aides financières au titre de la précarité ou de la prévention (FSL, CAP AM...) ; • Assurer l'accompagnement social des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (rSa), l'élaboration et le renouvellement des Contrats d'Engagements Réciproques (CER), la prescription d'action d'insertion sociale ; • Participer aux Équipes Pluridisciplinaires Locales (EPL) ; • Participer aux Instances d'Accompagnement global pour les familles connues du secteur ; • Effectuer la veille juridique et sociale.Dans une démarche de projets de développement local, l'Assistant-e de Service Social Insertion Logement est amené-e à : • Identifier les besoins sur le territoire ; • Collaborer à la conception et la mise en œuvre, animer et évaluer les projets à destinations des habitants du territoire ; • Développer l'action partenariale ; • Collaborer à des projets territoriaux en participant aux actions collectives et au Développement Social Local (DSL) dans le cadre des Solidarités. En terme d'organisation, l'Assistant-e de Service Social assure : • Des permanences sur son secteur d'intervention ; • Des visites à domiciles (VAD) ; • Des réunions relevant de la mission (réunions techniques, réunions d'équipes...) ; • Des réunions du territoire (réunions de service, de territoire) ; • Les urgences sur les secteurs vacants (arrêts maladie, congés), garantie la continuité de service ; • Il-elle sera également amené-e à assurer le suivi de son activité et à alimenter les tableaux de bord de la Maison Sociale de Proximité.Relations fonctionnelles : liens avec les autres Équipes de la Direction des Maisons Sociales de Proximité de la Vallée de la Têt/Direction Insertion Logement/Directions du Département/Partenaires locaux.						
V066260814000996001 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	14/08/2026	25/09/2026
26/121 Agent-e d'exploitation de la route F/H (cadre d'emploi : Adjoint technique – catégorie C/filière technique) Sur le territoire couvrant l'Agence Routière de Saillagouse, et sous l'autorité d'un des Chefs d'Équipe de Saillagouse, le-la candidat-e aura pour missions principales : Toutes les tâches liées à l'exploitation et l'entretien de la route, dont notamment : • Entretien courant des chaussées ; • Exploitation de la route, gestion du trafic ; • Entretien des accotements (fauchage, débroussaillage) ; • Assainissement de la route (entretien des fossés, débouchage des aqueducs) ; • Entretien des plantations et des emprises routières ; • Entretien des ouvrages d'art (petite maçonnerie, débroussaillage) ; • Nettoyage, propreté de la route (balayage, enlèvement de déchets) ; • Entretien de la signalisation permanente ; • Signalisation des chantiers et sécurité routière ; • Surveillance du réseau (tournées périodiques ou sur intempéries) ; • Service hivernal (conduite des engins de salage et de déneigement, équipement et déséquipement des engins, entretien de premier niveau des engins, normalement dévolu au chauffeur) ; • Participation aux astreintes : – en période hivernale, de niveau 1 en tant que chauffeur, du 1er novembre au 30 avril, avec une période de retour d'une semaine sur deux ; – en période estivale, de niveau 1, du 1er mai au 30 octobre, avec une période de retour moyenne d'une semaine sur quatre ; – en période estivale et hivernale, de niveau 2, pour assurer l'interim occasionnel des chefs d'équipe ; • Entretien des bâtiments liés à l'exploitation ; • Compte rendu de l'activité ; • Travail en équipes fonctionnelles (ateliers curage, maçonnerie...) en période estivale avec les agents des autres Centres d'Exploitation et/ou des autres agences.Situation fonctionnelle et positionnement hiérarchique : • Agent.e positionné.e sous l'autorité hiérarchique d'un des Chefs d'Équipe du Centre d'exploitation de Saillagouse.Conditions d'exercice : • Poste basé à Saillagouse ; • Régime horaire à 39h10. Relations fonctionnelles : Relations avec les autres Centres d'Exploitation des autres Agences du Service Routier Départemental Montagne.						

000

Ajusté en réception en préfecture
001-2026-000267-20260820-ARR247-2026-EMP-AR
Date de télétransmission : 20/08/2026
Date de réception préfecture : 20/08/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V066260817000175001 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	17/08/2026	21/10/2026
V066260819000057001 Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérís	26/120 Agent-e d'Exploitation des Routes					
	26/120 Agent-e d'Exploitation des Routes F/H (Cadre d'emploi : adjoint technique territorial – catégorie C – filière technique) au Pôle Territoires et Mobilités / Direction des Infrastructures et Déplacements / Direction Adjointe de l'Action Territoriale / Service Routier Départemental Agly - Têt – Tech / Agence routière de Céret / Centre d'exploitation d'Arles sur Tech					
	Attaché	Nouveau projet	35h00	Oui Art. L332-24 du code général de la fonction publique	19/08/2026	01/10/2026
Coordonnateur (trice) du contrat Local de Santé (h/f) Située dans les Pyrénées Orientales, la Communauté de Communes Albères, Côte-Vermeille, Illibérís (CCA CVI) est composée de 15 communes membres pour un bassin de vie de près de 60 000 habitants permanents, et présentant une forte variation saisonnière sur un territoire transfrontalier. Dans le cadre du partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie, la collectivité souhaite développer un Contrat Local de Santé. Le CLS constitue un outil de coordination, d'articulation et de gouvernance locale permettant de décliner, à partir des réalités du territoire et en cohérence avec le Projet Régional de Santé, une stratégie locale de santé partagée avec les communes, institutions, professionnels, associations, habitants et usagers. Le poste vise à installer une ingénierie territoriale en santé publique, capable de mobiliser les partenaires, d'animer la gouvernance, de traduire le diagnostic en plan d'actions opérationnel et d'impulser une dynamique durable de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Placé(e) sous l'autorité de la Direction Générale des services et en lien étroit avec les élus référents, le/la coordonnateur (trice) CLS aura pour missions d'élaborer, animer, mettre en œuvre et suivre le Contrat Local de Santé en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'ensemble des partenaires institutionnels. Missions Principales : ● Piloter et animer la démarche CLS : organiser la gouvernance du CLS, préparer, animer et formaliser les réunions, être l'interlocuteur(trice) de proximité des signataires du contrat, des élus, des institutions et des acteurs locaux, garantir la cohérence entre le diagnostic, les priorités territoriales, le Projet Régional de Santé Occitanie et le plan d'actions du CLS. ● Construire, mettre en œuvre et suivre le plan d'actions : élaborer un diagnostic territorial de santé et identifier les besoins, ressources, fragilités et leviers d'action du territoire, co-construire le programme d'actions avec les acteurs locaux, en veillant à la faisabilité, au calendrier, aux moyens, aux indicateurs et aux modalités d'évaluation, assurer la programmation, le suivi opérationnel, le reporting et la traçabilité des actions conduites dans le cadre du CLS, appuyer les communes, associations, professionnels et partenaires dans le montage, la mise en œuvre, la recherche de financements et l'évaluation de leurs projets. ● Développer l'animation territoriale et le partenariat : fédérer les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux, éducatifs, environnementaux, associatifs et citoyens autour d'une stratégie commune, faciliter le travail en réseau entre professionnels, institutions, collectivités, opérateurs et habitants, favoriser l'articulation avec les dispositifs existants : CPTS, DAC, MSP, établissements de santé et médico-sociaux, CAF, CPAM, Conseil départemental, Éducation nationale, associations, France Services, etc., participer aux réseaux départementaux et régionaux des coordonnateurs CLS et aux échanges de pratiques organisés par l'ARS ou les partenaires. ● Structurer les démarches de prévention, santé mentale, santé environnement et participation citoyenne : déployer une culture de promotion de la santé et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé auprès des élus, services et partenaires, contribuer à la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé adaptées aux publics prioritaires, préfigurer, animer ou contribuer à un Conseil Local de Santé Mentale selon les orientations retenues localement, concevoir des modalités de participation des habitants : ateliers, groupes citoyens, consultations, démarches d'aller-vers, mobilisation des usagers et des aidants. ● Assurer la veille, la communication et la valorisation, réaliser une veille sur les appels à projets, campagnes nationales/régionales, dispositifs de financement et ressources méthodologiques utiles au CLS., valoriser les actions, produire des supports de communication accessibles et contribuer à la lisibilité du CLS auprès des habitants et partenaires, capitaliser les acquis, outils et bonnes pratiques pour consolider la démarche dans la durée, intervenir, selon les besoins, devant les instances communautaires : Bureau, commissions, Conseil communautaire ou réunions communales. Votre profil : ● Formation de niveau Bac+3						

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260820-ARR247-2026-EMP-AR
Date de télétransmission : 20/08/2026
Date de réception préfecture : 20/08/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V066260819000167001 Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès	minimum dans le domaine du développement local, de l'ingénierie territoriale, des sciences humaines, de la santé publique ou de la gestion de projet en lien avec la santé, ● Expérience professionnelle significative dans la conduite de projet partenarial, animation territoriale, coordination de politiques publiques, santé publique ou développement local. Une expérience en CLS, Atelier Santé Ville, CPTS, PTSM, projets sociaux ou médico-sociaux sera particulièrement appréciée, ● Connaissance des dispositifs de santé publique et leurs financements, ● Connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement des collectivités territoriales, ● Sens de l'écoute, diplomatie, posture facilitatrice et capacité à fédérer, ● Autonomie, sens de l'organisation et des responsabilités, capacité d'adaptation, rigueur, ● Capacités relationnelles et humaines fortes, ● Permis B obligatoire.	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	35h00	Non	19/08/2026	01/10/2026
V066260805001279001 Communauté de Communes Pyrénées- Catalanes	Assistent services à la population (h/f) Missions principales :- Accueillir les publics.- Sélectionner, enrichir et mettre en valeur les collections.- Assurer la promotion de la lecture et de la création culturelle auprès des publics au moyen d'animations.- Adhérer au projet du service de lecture publique.	Bibliothécaire principal	Poste créé lors d'une promotion interne	Oui Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique	13/08/2026	14/09/2026
V066260805001279001 Communauté de Communes Pyrénées- Catalanes	Chef de service culture et patrimoine 1.ACTIVITÉS ET TACHES PRINCIPALES : • Direction du pôle (administration, finances...) • Management des équipes • Rédaction et suivi du PCS • Rédaction et suivi de tous les documents bibliothéconomiques • Définir et suivre tous les partenariats, institutions et/ou particuliers • Définir et suivre (participation en appui) la politique d'accueil des médiathèques • Définir et suivre (participation en appui) la politique d'animation des médiathèques • Impulser de nouvelles perspectives culturelles pour la collectivité • Mise en place d'un musée numérique • Étude de création d'un événement majeur pour la collectivité et son identité • Impulser une politique patrimoniale pour la collectivité • Suivi des dossiers liés au patrimoine 2.SPECIFICITÉS DU POSTE :- Représente la collectivité pour toutes les actions et activités liées au pôle • Participation aux activités du comité directeur de la collectivité • Horaires de travail modulables sans limitation • Manutention et port de charges	Ingénieur, Technicien	Poste créé suite à un nouveau besoin	Oui Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique	18/08/2026	01/10/2026
V066260818000754001 Communauté de Communes Pyrénées- Catalanes	Directeur / Directrice des Services Techniques SOUS L'AUTORITE DE LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES, dirige, coordonne et anime l'équipe des chefs de pôle des services techniques (Voirie, Environnement Eau & Déchets). Participe à la définition et met en œuvre les orientations et projets en matière de gestion du schéma directeur de la voirie communautaire, de gestion des déchets et de gestion quantitative de l'eau et des milieux aquatiques. Pilote les projets techniques de la collectivité. 3 – Missions du poste : - Voirie, circulation douce et activités de pleine nature, en lien avec le responsable du Pôle Contribue à la définition du Schéma Directeur de la Voirie Communautaire et de la circulation douce Participe à la stratégie pluriannuelle d'investissement et de maintenance des réseaux de voirie communautaire et des activités de pleine nature Veille à l'entretien préventif et curatif du patrimoine de Voirie pour une sécurité optimale des usagers-Environnement Déchets, en lien avec le responsable de Pôle Veille à l'élaboration, la mise en œuvre et au contrôle des projets et des opérations de gestion des déchets Force de proposition en matière d'évolution et modernisation du service et de la relation à l'usager-Environnement Eau, en lien avec le responsable de Pôle Contribue à la mise en œuvre des orientations stratégiques avec les différents partenaires techniques, institutionnels et financiers Coopération transfrontalière avec les partenaires et institutionnels espagnols En lien avec le technicien GEMAPI, veille à la mise en œuvre et au suivi de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, ainsi qu'au programme de lutte contre les plantes exotiques et envahissantes - Transversales Suivi des Marchés Publics, de la préparation du DCE au PV de réception et au contrôle de la facturation Participe à l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'ensemble des Services Techniques, tous pôles confondus, ainsi qu'au suivi et contrôle budgétaire et financier Encadrement des responsables de pôles des Services Techniques Application des	Directeur / Directrice des Services Techniques	Poste créé suite à un nouveau besoin	Oui Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique	18/08/2026	01/10/2026

Accusé de réception en préfecture
06/08/2026 10:00:00
Date de télétransmission : 20/08/2026
Date de décision préfecture : 20/08/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V066260819001002001 Communauté de communes Conflent Canigou	normes et dispositifs d'hygiène et sécurité au travailIngénierie et pilotage d'études4 – Compétence ou connaissances souhaitées : oConnaissances fondamentales techniques et réglementaires en matière de génie civil, bâtiment, voirie, mécanique générale, environnement eau et déchetsoConscient des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques des secteurs techniquesEn matière d'environnement juridique des collectivités territorialesoDes modes de gestion des services publics (régies, DSP, Sous-traitance, partenariats publics-privés ...)oDes Marchés Publics (du DCE jusqu'au PV de réception)oDes techniques de conception assistée par ordinateur (CAO) et de dessin assisté par ordinateur (DAO)oDes codes relatifs à la construction, voirie, urbanisme ...oDe la conduite d'opérations d'aménagement ou d'équipement en fonction des infrastructures gérées5 – Profil recherché :oExpérience sur un même poste requiseoAutonomie tout en sachant rendre compte, réactif et rigoureuxoCapacité à manager des responsables de pôlesoCapacités rédactionnelles et d'adaptationoSens de l'organisationQualités relationnelles, sens du dialogueoTravail en équipe					
	Directeur gal. des services [A]	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/08/2026	01/10/2026
	Directeur-trice Général-e des Services La Communauté de Communes Conflent-Canigó (CCCC), composée de 45 communes membres, regroupe, au nord-ouest de Perpignan dans le Département des Pyrénées-Orientales, plus de 22 000 habitants partageant le même bassin de vie.Elle recrute une ou un Directeur-trice Général-e des Services.Placé-e sous l'autorité de la Présidente, le-la DGS aura pour missions de mettre en œuvre les orientations stratégiques des politiques publiques, piloter les projets structurants de la Communauté de Communes, garantir une action forte au service des Communes et le bien-être des agent-es.Il/elle devra faire preuve d'une réelle capacité de conseil, doublée d'une forte dimension opérationnelle et de management.Le-la DGS devra mobiliser l'ensemble des Directions, animer le travail en transversalité et assurer le lien entre les Élu-es et les services et les partenaires institutionnels.					
V066260819001008001 Communauté de communes Conflent Canigou	Directeur gal. des services [A]	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/08/2026	01/10/2026
	Directeur-trice Général-e des Services - emploi fonctionnel de DGS 20000/40000 hbts La Communauté de Communes Conflent-Canigó (CCCC), composée de 45 communes membres, regroupe, au nord-ouest de Perpignan dans le Département des Pyrénées-Orientales, plus de 22 000 habitants partageant le même bassin de vie.Elle recrute une ou un Directeur-trice Général-e des Services.Placé-e sous l'autorité de la Présidente, le-la DGS aura pour missions de mettre en œuvre les orientations stratégiques des politiques publiques, piloter les projets structurants de la Communauté de Communes, garantir une action forte au service des Communes et le bien-être des agent-es.Il/elle devra faire preuve d'une réelle capacité de conseil, doublée d'une forte dimension opérationnelle et de management.Le-la DGS devra mobiliser l'ensemble des Directions, animer le travail en transversalité et assurer le lien entre les Élu-es et les services et les partenaires institutionnels.					
	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	35h00	Non	13/08/2026	01/10/2026
V066260819001000252001 MAIRIE DE MARGELES SUR MER	Conducteur de transports urbains Est chargé(e) d'assurer, dans le respect de la réglementation routière et des règles de sécurité, le transport de personnes sur le territoire de la collectivité.- Assurer la conduite de la navette communale en respectant les itinéraires et horaires définis- Accueillir, informer et assister les usagers- Garantir la sécurité et le confort des passagers lors de la montée, du trajet et de la descente du véhicule- Veiller à l'entretien courant, la propreté et au bon état de fonctionnement du véhicule et signaler les éventuelles anomalies.- Contrôler de l'état général du véhicule avant le départ-Accueillir les usagers et assistent les personnes en difficultés.- Conduit la navette communale-Assure la sécurité à bord ainsi qu'à la montée et à la descente du véhicule (arrêt, ouverture/fermeture des portes, surveillance lors de la traversée)-Assure le respect des règles de sécurité à bord (place assise, ceinture de sécurité, comportement calme et adapté)-Applique les procédures de sécurité et alerte les services compétents.-Vérifie en fin de trajet qu'il n'y ait aucun oubli d'objet et que tous les passagers soient descendus-Procède au nettoyage courant du véhicule.-Signallement des dégradation éventuelles/incident ou anomalies techniques à l'atelier/ hiérarchie.					
	Accusé de réception en préfecture 066-286600267-2026-ARR247-2026-EMP-AR Date de télétransmission : 20/08/2026 Date de réception en préfecture : 20/08/2026					

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V066260804000944001 MAIRIE D'EGAT	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	24h00	Non	19/08/2026	01/09/2026
Agent d'entretien des espaces verts (h/f)						
V066260819000634001 MAIRIE DE CLAIRA	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	20h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	19/08/2026	01/09/2026
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Participe à l'élaboration des projets d'animation et d'activité dans le cadre du projet Educatif de la commune :-Contacts réguliers avec les enfants (3/18ans), les familles, les enseignants, les agents de restauration et techniciens de surfaces, les stagiaires BAFA ou BPJEPS, les intervenants pédagogiques extérieurs.-Participe à la gestion administrative de la structure : relève les présences et le pointage des enfants sur les différents temps d'accueil.-Assure la sécurité physique, morale et affective des enfants en appliquant la réglementation relative à l'organisation des accueils collectifs de mineurs.-Met en place des projets d'animation et d'activité.-Rend compte au directeur de ses actions et de toute situation particulière.Accueil, encadrement et accompagnement des enfants sur les temps extrascolaire et périscolaire :-Met en place des séances d'animation pédagogiques, en assure le suivi et l'évaluation.-Assure l'encadrement lors des temps de cantine (veille à ce que les enfants déjeunent correctement).-Assure l'encadrement et la sécurité des enfants sur le centre ou à l'extérieur.-L'animateur est médiateur au sein d'un groupe d'enfants, il gère les conflits, assure le respect des règles de vie et de sécurité-Propose aux enfants un éventail d'actions pédagogiques (culturelles, patrimoniales, ludiques, artistiques, sportives, préventives, etc.)-Apporte ses connaissances et ses savoirs & faciliter les échanges et les partages.-Implique les enfants dans le rangement du centre et le respect du matériel.-Sensibiliser l'enfant à la vie collective, aux règles de sécurité et au respect de l'environnementCOMPETENCES REQUISES POUR LE POSTESavoir-faire :-Savoir travailler en équipe-Capacité d'adaptation aux attentes du public élémentaire -Capacité à dialoguer, à communiquer-Être pédagogue, accueillant et à l'écoute-Faire preuve de neutralité et d'égalité entre les usagers-Faire preuve de discrétion (secret professionnelle et devoir de réserve)-Être disponible et polyvalent-Capacité à se remettre en question, à s'auto évaluerSavoirs :-Formation dans l'animation socio culturelle (CAP petite Enfance, CQP petite Enfance, CQP périscolaire, BAFA)-Notions de service public-Connaître les attentes et besoins des différents publics 6/11 ans-Notion sur la psychologie de l'enfance et l'accueil des enfants en situation d'handicap.-Être au courant des normes de sécurité alimentaire HACCP et d'hygiène-Notions de secourisme (PSC 1) Savoir-être :-Être à l'écoute-Discretion professionnelle-Maitrise de soi-Capacité d'adaptation -Sens du service public-DisponibilitéCONTRAINTESConditions particulières :-Horaires irréguliers avec amplitude variable selon les obligations du service public-Rythme de travail et pic d'activité					
V066260813000264001 MAIRIE DE PALAU DEL MAIRIE DE MANDRE	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	35h00	Non	13/08/2026	01/11/2026
Responsable administratif polyvalent (h/f)						
Sous l'autorité du Maire et de la directrice générale des services, le /la responsable administratif polyvalent participe au fonctionnement administratif de la commune et assure principalement les missions dans les domaines de l'urbanisme, de la communication et de l'accueil						
V066260819000793001 MAIRIE DE PERPIGNAN	Ingénieur	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/08/2026	01/11/2026
Économe de flux - Chef de projet efficacité énergétique et sobriété du patrimoine bâti DESCRIPTION DU POSTE : L'économe de flux -chef de projet efficacité énergétique et sobriété se positionne sur la gestion deprojets, pour définir, superviser et accompagner la trajectoire énergétique.Il développe l'efficacité énergétique des bâtiments, émet des préconisations, planifie des travaux et s'assure de la maitrise des consommations et des économies réalisées, tout en améliorant le confort des usagers. Il a une vision globale et stratégique sur l'ensemble des consommations de la ville, y compris régies.Il assure une veille réglementaire et une ingénierie financière.MISSIONS :1)						

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
Accusé de réception en préfecture 066-286600267-20260820-AR Date de télétransmission : 2026/08/26 Date de réception préfecture : 2026/08/26	Suivre et mettre à jour la stratégie de rénovation du patrimoineS'impliquer dans l'élaboration de la stratégie de rénovation de l'ensemble du patrimoine de la Ville (tous services y compris) superviser sa mise en oeuvre et mise à jour, se former à l'utilisation des logiciels dédiés, participer à la remontée des données sur Operat.2) Analyser les consommations, identifier les dérives et proposer des solutions. Recherche et analyser un grand nombre de données dans des services et des supports divers Participer à l'inventaire du patrimoine (concaténation des facturations, suivi des plans de comptage ...) et de SchémasDirecteurs Immobilier Energie Identifier les besoins en matière de mesure et de suivi de consommations. Analyser l'évolution des consommations et des dépenses (eau, énergies), identifier les dérives et surconsommations, aider au calcul des indicateurs patrimoine du label CAE, et comparer les cibles du label avec les consommations réelles. Mettre en place un suivi des consommations et des alertes, définir des indicateurs pour surveiller leur évolution, participer au déploiement de capteurs et logiciels dédiés (décret BACS notamment), superviser les données, et rédiger des rapports Proposer les solutions d'optimisation des installations et des usages, et mettre en oeuvre un projet d'efficacité énergétique. Mettre en place des reportings réguliers.3) Moderniser les méthodes de travail et améliorer la connaissance et la gestion du patrimoine bâtiCoordonner le déploiement de logiciels dédiés à une meilleure connaissance du patrimoine et notamment d'Opus et du SIG(référent entre la DN, la DIVIM, les sports, la DMPB) : élaboration du programme de déploiement (définition des moyens, formation interne, planning...).4) Veille réglementaire et ingénierie financière et de procédures internes pour améliorer la qualité, la traçabilité et la performance des interventions.5) Accompagner les audits énergétiques, les études énergétiques, la maîtrise des usages et les travaux réalisés sur le patrimoine dans le cadre de la stratégie.Rédaction de programmes et de documents permettant la passation de marchés, diagnostic d'usages, suivi des études, des travaux et suivi des performances post travaux...Remarque : la ville de Perpignan est financée dans le cadre du programme Actee pour se doter d'une stratégie de rénovation de son patrimoine à 2030, 2040 et 2050 conformément au décret tertiaire. Dans ce cadre, l'économie de flux ACTEE bénéficiera d'un parcours de formation dispensé par le campus ACTEE et intégrera le réseau des économies de flux en vue du partage d'expérience et de l'échange des bonnes pratiques.Missions spécifiques : - Reporting permanent au Supérieur- Echanges détaillés et fréquents avec les autres services de la Direction et avec les autres Directions gestionnaires de patrimoine y compris Régies- Recensement du patrimoine bâti et de ses équipements- Analyse de procédures internes en place et propositions de processus à mettre en place pour améliorer l'efficacité- Pilotage des installations et du déploiement d'outils opérationnels.Compétences Principales :- Maîtriser le fonctionnement d'une commune et des collectivités en général- Maîtrise de la réglementation des Marchés Publics-Capacité à mettre en place des indicateurs et tableaux de bords de suivi, capacité d'analyse et de synthèse- Rédaction de notes, rapports techniques à l'intention de la hiérarchie- Polyvalence et adaptabilité pour intervenir dans des sujets et des domaines différentsCompétences Spécifiques:- Connaissance générales en énergétique et thermique du bâtiment, des fluides, maintenance, domotique- Capacités à construire, développer et mettre en oeuvre un plan d'actions de sobriété, un projet d'efficacité énergétique- Capacité à mettre en oeuvre des outils de suivi et de performance- Animation d'une démarche de conduite de changement- Aisance avec les outils informatiques (comptables, techniques, de gestion...) - Facilités relationnelles avec la hiérarchie- Connaissance des obligations qui s'imposent aux collectivités en termes de gestion du patrimoine bâti- Capacité à prendre en charge des tâches ou missions nouvelles déléguées par la DirectionContraintes du Poste :Flexibilité horaire et disponibilitésMaîtriser l'outil informatiqueTravail en transversalité avec de nombreux services et régies					
	Médecin de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	19/08/2026	01/10/2026
	V066308819000831001 MAIRIE DE PERPIGNAN	MEDECIN Le Centre Médical Municipal de Santé de la Ville de Perpignan cherche un médecin généraliste afin de compléter l'équipement déjà en place. Le centre remplit une véritable mission de service public de santé.Cet établissement créé en février 2020 dispose de locaux adaptés avec les équipements nécessaires : matériel médical, matériel informatique et logiciel médical. Il répond à toutes les normes environnementales et d'accès aux personnes à mobilité réduite.				

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V066260819000892001 MAIRIE DE PERPIGNAN	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	19/08/2026	01/10/2026
	Animateur Jeunesse					
	Missions : Sous l'autorité du responsable de l'EAJ, l'animateur accueille un public jeunes de 11 à 17 ans. Il conçoit, propose et met en oeuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre duprojet éducatif du service ou de l'équipement.					
V066260819000905001 MAIRIE DE PERPIGNAN	Attaché	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	19/08/2026	10/10/2026
	Chargé de mission auprès du DGS Le chargé de mission, positionné auprès du Directeur Général des Services, contribue à optimiser, par la production denotes et d'analyses et la mise en oeuvre d'outils d'animation innovants, la préparation et le suivi de dossiers spécifiquesportés par la direction générale, en lien avec les services. Il assiste le Directeur Général des Services, à sa demande, danscertaines missions. Les domaines d'intervention concernés par le poste seront amenés à évoluer en fonction desprogrammes d'action et des partenariats à développer au sein d'un écosystème public et privé complexe.					
V066260819000169001 MAIRIE DE THUIR	Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/08/2026	01/10/2026
	Responsable du service Bâtiment Le Responsable du service Bâtiment assure la gestion, la maintenance, l'entretien, la sécurisation et l'évolution du patrimoine bâti communal. Il coordonne les interventions des agents techniques et des entreprises extérieures, veille au bon fonctionnement des équipements et bâtiments municipaux et contribue à la programmation des travaux d'entretien, de rénovation et de construction. Il assure également un rôle d'expert technique et de conseil auprès de la hiérarchie et des élus, dans son domaine de compétence. 1. Gestion et maintenance du patrimoine bâti - Assurer le suivi technique des bâtiments et équipements communaux : mairie, écoles, équipements sportifs, culturels, bâtiments associatifs, locaux techniques, etc. • Organiser et contrôler les opérations de maintenance préventive et corrective. • Identifier les besoins d'entretien, de réparation, de rénovation ou de mise en conformité. • Élaborer et actualiser un état du patrimoine bâti communal. • Mettre en place et suivre une programmation pluriannuelle des travaux. • Veiller au maintien en bon état de fonctionnement des bâtiments et installations. • Proposer des solutions techniques adaptées aux contraintes budgétaires de la collectivité. 2. Pilotage des travaux • Définir les besoins techniques en lien avec les services utilisateurs. • Participer à l'élaboration des programmes de travaux. • Réaliser ou faire réaliser les études techniques préalables (avant projet...) • Participer à l'analyse des offres des entreprises. • Organiser et suivre les chantiers réalisés par les entreprises. • Contrôler la qualité, les délais et la conformité des travaux. • Assurer le suivi des opérations jusqu'à leur réception. • Contrôler la levée des réserves et le parfait achèvement. 3. Encadrement et coordination des équipes • Organiser et planifier l'activité du service. • Répartir les interventions entre les agents. • Définir les priorités en fonction des urgences et des besoins des différents bâtiments. • Contrôler la bonne réalisation des travaux effectués en régie. • Accompagner les agents dans leurs missions et favoriser le développement de leurs compétences. • Mener les entretiens professionnels et effectuer le suivi des formations. • Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité. • Participer personnellement au dispositif d'astreinte mis en place par la collectivité, selon le planning défini, et intervenir directement en cas de nécessité, y compris en dehors des horaires habituels de travail. • Organiser et coordonner, lorsque la situation le nécessite, l'intervention des agents ou services concernés. 4. Sécurité et réglementation • Veiller à la conformité et à la sécurité des bâtiments communaux. • Organiser et suivre les contrôles réglementaires obligatoires. • Assurer le suivi des observations émises par les organismes de contrôle. • Participer au suivi des commissions de sécurité et d'accessibilité. • Veiller à la conformité des installations électriques, gaz, chauffage, ventilation, ascenseurs, équipements de sécurité incendie, etc. • Mettre en oeuvre les actions nécessaires à la levée des non-conformités. • Assurer la					

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260820-ARR247-2026-EMP-AR
Date de télétransmission : 20/08/2026
Date de réception préfecture : 20/08/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	traçabilité des interventions et contrôles. • Alerter la hiérarchie et les élus en cas de risque pour la sécurité des personnes ou des biens.5. Gestion administrative • Préparer les demandes de devis et les éléments techniques nécessaires aux procédures de commande publique. • Contrôler les factures et prestations réalisées.6. Conseil et appui à la décision • Apporter une expertise technique à la Direction Générale et aux élus. • Présenter les diagnostics, propositions techniques et estimations financières. • Alerter sur les risques techniques, réglementaires, financiers ou liés à la sécurité. • Participer aux réunions de travail avec les élus, services municipaux, partenaires institutionnels et entreprises. • Proposer des solutions permettant d'améliorer la qualité, la sécurité, la fonctionnalité et la performance énergétique des bâtiments. • Compétences techniques : Maîtrise des techniques du bâtiment et de la maintenance. Connaissances en électricité, plomberie, chauffage, ventilation, menuiserie et second œuvre. Connaissance de la réglementation ERP, sécurité incendie et accessibilité. Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité au travail. Maîtrise du suivi et de la conduite de travaux. Capacité à établir des diagnostics, évaluer les travaux et analyser les devis. Connaissances en commande publique et suivi budgétaire. Maîtrise des outils bureautiques et de suivi d'activité. Capacité à planifier et organiser les interventions. • Compétences managériales : Encadrer, organiser et coordonner une équipe. Répartir les tâches et gérer les priorités. Planifier l'activité et assurer le suivi des objectifs. Accompagner les agents et identifier leurs besoins en formation. Gérer les situations difficiles et rendre compte à la hiérarchie. • Compétences relationnelles : Sens du service public. Bonnes capacités de communication et d'écoute. Aptitude au travail en équipe et en transversalité. Capacité à dialoguer avec les élus, agents, entreprises et usagers. Diplomatie, capacité de négociation et force de proposition. Rigueur, autonomie, réactivité et sens des responsabilités. 1. Conditions de travail Travail partagé entre bureau et terrain. Déplacements fréquents dans les bâtiments et équipements communaux. Présence régulière sur les chantiers. Horaires principalement en journée, avec possibilité d'adaptation selon les besoins du service. Possibilité d'intervention ou d'astreinte en dehors des horaires habituels selon l'organisation de la collectivité. Assurer toute activité liée à des considérations de service public. 2. Principaux risques professionnels Chutes, notamment sur les chantiers. Risques électriques et techniques. Bruit, poussières et manutention ponctuelle. Exposition potentielle à des matériaux dangereux ou à l'amiante lors de travaux. Risques liés aux déplacements. Risques psychosociaux liés à la gestion des urgences, des délais, des budgets et des situations conflictuelles. 3. Contraintes du poste Forte capacité de réactivité et de priorisation. Gestion simultanée de plusieurs demandes et dossiers. Responsabilité en matière de sécurité et de conformité des bâtiments. Respect des procédures de sécurité et port des EPI. Disponibilité ponctuelle en cas d'urgence technique. Polyvalence et capacité à intervenir, selon les nécessités de service, en appui des autres secteurs du Centre Technique Municipal ou des autres services municipaux. Participation au dispositif d'astreinte de la collectivité et possibilité d'intervention directe en dehors des horaires habituels de travail.					
	Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	19/08/2026	01/01/2027
	Responsable des Espaces Verts Le Responsable des espaces verts assure la gestion, l'entretien, l'aménagement et la valorisation du patrimoine végétal et paysager communal. Il organise et coordonne l'activité du service, encadre les agents, veille à la qualité des espaces verts et naturels et traduit de manière opérationnelle les orientations de la municipalité en matière de cadre de vie, de biodiversité, de fleurissement et de gestion durable. Il assure également un rôle d'expert technique et de conseil auprès de la hiérarchie et des élus. ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES DU POSTE : 1. Gestion du patrimoine espaces verts et naturels • Assurer la gestion et le suivi du patrimoine communal des espaces verts et naturels. • Programmer, organiser et contrôler les travaux d'entretien, de création et d'aménagement paysager. • Suivre au quotidien l'état qualitatif des espaces verts et naturels. • Assurer le suivi du patrimoine arboré, du fleurissement, des jardinières, espaces sportifs, cimetières, lotissements et autres espaces communaux. • Réaliser et mettre à jour les fiches patrimoine caractérisant les espaces verts et naturels. • Être garant de la qualité des espaces et aménagements, de leur conception à leur entretien. 2. Management, organisation et coordination des équipes • Encadrer, coordonner et animer les agents du service Espaces Verts. • Organiser et planifier l'activité du service et répartir les tâches en fonction des priorités, des saisons et des nécessités de service. • Contrôler la bonne exécution des travaux réalisés en régie. • Accompagner les agents dans leurs missions, développer leurs compétences et favoriser leur polyvalence. • Mener les					

Accusé de réception en préfecture
066-286000007-20260820-ARR247-2026-EMP-AIR
Date de réception en préfecture : 20/08/2026
Date de réception en préfecture : 20/08/2026

V066260000190000214001
Mairie de THUIR

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	entretiens professionnels et identifier les besoins en formation. •Veiller au respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. •Concevoir avec les équipes une organisation du service fluide, efficace et adaptée aux besoins de la collectivité. •Participer personnellement au dispositif d'astreinte mis en place par la collectivité, selon le planning défini, et intervenir directement en cas de nécessité, y compris en dehors des horaires habituels de travail. •Organiser et coordonner, lorsque la situation le nécessite, l'intervention des agents ou services concernés.3. Environnement, biodiversité et évolution des pratiques. •Traduire concrètement les orientations municipales en matière d'espaces verts et de qualité du cadre de vie. •Améliorer la prise en compte de la biodiversité et développer des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement. •Poursuivre la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et développer les méthodes alternatives. •Faire évoluer le plan de fleurissement et adapter les pratiques aux contraintes climatiques et environnementales. •Assurer une veille technique et proposer des pratiques ou équipements innovants.4. Gestion administrative, budgétaire et commande publique. •Participer à la préparation et assurer le suivi du budget du service. •Optimiser les ressources humaines, les coûts, les équipements, les matériels et les moyens de production. •Évaluer les besoins en matériels, fournitures et prestations. •Préparer les éléments techniques nécessaires aux procédures de commande publique, notamment les CCTP et dossiers de consultation des entreprises. •Participer à l'analyse des offres et assurer le suivi des contrats. •Organiser, suivre et contrôler les prestations confiées au secteur privé. •Effectuer le suivi annuel des indicateurs de fonctionnement du service et rendre compte de l'activité.5. Transversalité, polyvalence et continuité du service public. •Assurer les relations et la coordination avec les autres services municipaux afin de maintenir ou d'adapter la qualité des espaces et des interventions. •Participer aux projets transversaux et aux opérations nécessitant la mobilisation de plusieurs services. •Prêter concours, selon les nécessités de service, aux autres secteurs du Centre Technique Municipal ou aux autres services municipaux. •Participer, lorsque nécessaire, aux manifestations, événements exceptionnels, intempéries, situations d'urgence ou opérations nécessitant le renfort des services techniques. •Assurer, dans le respect de son cadre d'emplois, de ses compétences et des règles de sécurité, toute activité liée à des considérations de service public et nécessaire au bon fonctionnement ou à la continuité du service public municipal.6. Conseil et appui à la décision. •Apporter une expertise technique à la Direction Générale et aux élus. •Rendre compte régulièrement de l'activité du service et faire remonter les difficultés. •Présenter des propositions techniques, organisationnelles et financières. •Participer aux réunions de travail avec les élus, services municipaux, partenaires et entreprises. •Être force de proposition pour améliorer la qualité, l'efficacité et la gestion durable des espaces communaux. •COMPETENCES REQUISE(S) POUR LE POSTE : •Compétences techniques : Compétences avérées en espaces verts, biologie végétale, traitements biologiques et aménagement paysager. Connaissance des techniques d'entretien, de gestion du patrimoine végétal et arboré. Connaissance des enjeux environnementaux, de biodiversité et des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires. Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité au travail. Connaissances en commande publique, suivi budgétaire, CCTP, DCE, analyse et suivi des contrats. Maîtrise des outils bureautiques et des outils de suivi d'activité. •Compétences managériales : Encadrer, organiser, coordonner et motiver une équipe. Répartir les tâches, gérer les priorités et contrôler la réalisation des objectifs. Accompagner les agents, développer la polyvalence et identifier les besoins en formation. Savoir décider, gérer les situations difficiles et rendre compte à la hiérarchie. •Compétences relationnelles : Sens du service public, qualités de communication et d'écoute. Aptitude au travail en équipe, à la coopération et à la transversalité. Capacité à dialoguer avec les élus, agents, entreprises, partenaires et usagers. Rigueur, autonomie, réactivité, initiative, disponibilité et sens des responsabilités. •CONTRAINTES DU POSTE : Forte capacité de réactivité, d'organisation et de priorisation. Gestion simultanée de plusieurs demandes, équipes et interventions. Respect des procédures de sécurité et port des EPI. Disponibilité ponctuelle en cas d'urgence ou d'événement exceptionnel. Polyvalence et capacité à intervenir, selon les nécessités de service, en appui des autres secteurs du Centre Technique Municipal ou des autres services municipaux. Participation au dispositif d'astreinte de la collectivité et possibilité d'intervention directe en dehors des horaires habituels de travail.					
V066208180000100001 SM de Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes	Ingénieur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	18/08/2026	01/11/2026
CHARGE(E) DE MISSION PAYSAGE CONTEXTE Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes (PNR PC), composé de 66 communes, rassemble des zones de piémont, de haute montagne et de plaines d'altitude. En 2014, sa Charte a défini des espaces sensibles en termes de cadre de vie : entrées de bourgs, points noirs paysagers, zones						

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260820-AR24-26-EMP-AIR
Date de télétransmission : 20/08/2026
Date de réception préfecture : 20/08/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	d'accueil touristique et patrimoniales, axes de découvertes, etc., nécessitant souvent des améliorations en termes d'usage, d'esthétique, de sécurité, de lisibilité. Le Parc accompagne donc les porteurs de projets, publics ou privés, dans des projets de requalification paysagère sur ces espaces sensibles. En 2024, le Parc a engagé la révision de sa charte, sur un périmètre élargi. De nouveaux enjeux apparaissent notamment autour de la question de la transition énergétique, du développement des énergies renouvelables, de la gestion des flux en espaces naturels, de l'intégration de la zéro artificialisation nette, qui sont traduits dans les objectifs de qualité paysagère. Sur tous ces sujets, le/la chargé(e) de mission (CM) « Paysage » travaillera particulièrement en lien avec les chargés de mission « Révision de la charte », « Urbanisme et planification énergétique », « Habitat et éco-rénovation », « Espaces naturels » et « Natura 2000 ». PROFIL DE POSTEL. Soutenir et définir une politique paysagère globale •En lien avec le/la CM « Urbanisme et planification énergétique », définir et appliquer la politique de développement des énergies renouvelables via une approche paysagère. •Suivre et animer l'observatoire des paysages des Pyrénées catalanes : suivre les prestations photographiques et actualiser le site Internet dédié (analyse des évolutions, mise en ligne des clichés), produire des outils de médiation (spectacle, résidence d'artiste, etc.) pour sensibiliser les acteurs du territoire. •En tant que Personne Publique Associée (PPA), le PNR PC doit rendre des avis consultatifs sur des projets d'aménagement et documents d'urbanisme. Le/la CM « Paysage » devra participer à la rédaction de ces avis sur le volet paysage et signalétique. •Poursuivre l'écriture de la nouvelle charte sur le volet paysage (cf. VI). II. Requalification paysagère•Conseiller les collectivités publiques et porteurs de projets privés (notamment, réseau des bénéficiaires de la Marque Valeurs Parc naturel régional) en amont de leurs projets d'aménagement et de planification : montage, réalisation d'esquisses, conseils techniques, etc. •Accompagner les projets de requalification de points noirs paysagers, d'aménagement des gares du train jaune, d'espaces publics, de cours d'école, d'aménagement en espace naturel (aide à la conception, choix des entreprises et rédaction des marchés publics, recherche de financements).III. Faire vivre la biodiversité ordinaire •Sur les jardins : animer le réseau des jardiniers, faire vivre le patrimoine, encourager à la mise en place de pratiques économes en eau et écologiques en mobilisant les habitants (animations, chantiers participatifs, etc.), accompagner la remise en état des vergers. •Assurer le suivi de l'entretien des espaces extérieurs de la Maison du Parc (lien avec les entreprises : débroussaillage-élagage-entretien, renouvellement des plantations, aménagements, etc.).IV. Signalétique d'information locale•Proposer une signalétique d'information locale (SIL) aux communes et communautés de communes : diagnostic, concertation, conception d'un schéma d'implantation, rédaction du cahier des charges et consultation des entreprises pour la réalisation de la SIL, suivi de réalisation (organisation avec le prestataire, réunions de chantier, etc.).V. Sensibilisation des acteurs du territoire•Proposer des actions pour sensibiliser les acteurs du territoire et favoriser les échanges ou les réflexions collectives. •Travailler sur le contenu de formation des agents communaux en s'appuyant sur le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). VI. Elaboration de la nouvelle charte 2029/2044•Depuis 2024, le PNR PC a engagé le processus de renouvellement de sa charte pour la période 2029-2044. En s'appuyant sur les travaux déjà réalisés et les étapes précédemment conduites, le/la CM contribuera à la poursuite de cette démarche, notamment à travers la production de documents et d'analyses, l'animation de la concertation avec les acteurs du territoire (réunions de secteurs) et la participation à l'ensemble des actions qui pourront s'avérer nécessaires. FORMATION ET COMPETENCESavoir être et savoir-faire : •Travailler en équipe : savoir diffuser l'information et assurer le suivi de travail en mode projet au sein d'un groupe. Au sein du pôle aménagement et cadre de vie, dans le cadre de ses missions, il/elle devra aussi travailler régulièrement avec les autres chargés de missions du Parc, notamment paysage, agriculture, mobilité et le pôle espace naturel. •Avoir de bonnes capacités d'animation. •Avoir un bon esprit de synthèse. •Savoir tenir un planning et des échéances. •Être force de proposition. Connaissances : •Bac+5 en paysage, aménagement du territoire, urbanisme, environnement ou équivalent. •Compétences dans le domaine du paysage, approche par le dessin, maîtrise des logiciels de graphisme. •Compétences relationnelles et d'animation, capacité à fédérer et mobiliser sur les sujets concernés (maîtrise de la consommation, développement de projets innovants en termes d'énergie). •Compétences en gestion de projet, connaissance de base des aspects administratifs. •Compétences rédactionnelles. •Capacité d'écoute.INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES•Cadre d'emploi (cat A – INGENIEUR /FPT) : CDD 2 ans. •Rémunération : grille indiciaire de la FPT. •Résidence administrative : Olette (66). •Déplacements : territoire du PNR PC et au-delà. •Travail à temps complet. •Permis B indispensable. •1 607h/an, 23 RTT et 29 jours de congés. •Télétravail possible (1j/semaine). •Véhicule de service (utilisation du véhicule personnel lorsque les véhicules de service ne sont pas disponibles). •Tickets restaurant.CANDIDATURE A ADRESSER A :Monsieur le PrésidentParc naturel régional des Pyrénées catalanesLa Bastide • 66360 Olette tél. : 04.68.04.97.60 Date limite de dépôt des candidatures					

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260820-ARR247-2026-EM-P-AR
Date de télétransmission : 20/08/2026
Date de réception préfecture : 20/08/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	: 20/10/2026Candidature par mail à l'attention de M. le Président du PNR Pyrénées catalanes à : Patricia.oster@pnrpc.fr Mme OSTER, RAF – RH, tél. 04 68 04 97 60.					

Accusé de réception en préfecture
 066-286600267-20260820-ARR247-2026-EMP-AR
 Date de télétransmission : 20/08/2026
 Date de réception préfecture : 20/08/2026